

1989

CENTRE DE  
MUSIQUE  
BAROQUE



VERSAILLES

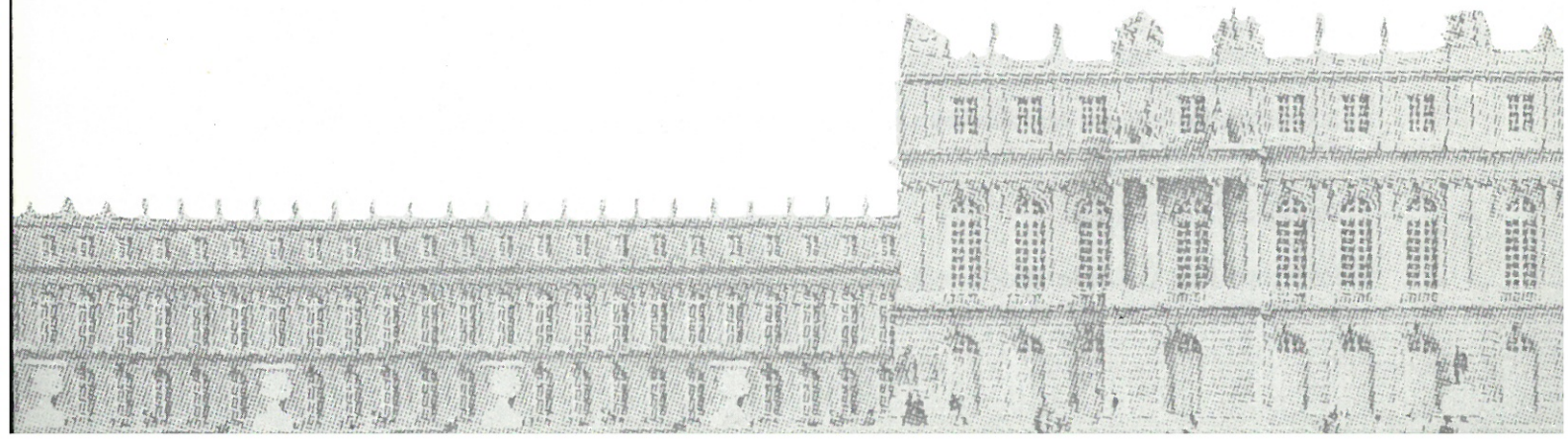
# BULLETIN DE L'ATELIER D'ETUDES SUR LA MUSIQUE BAROQUE FRANÇAISE



Le Ministère de la Culture a chargé Vincent Berthier de Lioncourt et Philippe Beaussant de faire revivre les musiques de Versailles dans le cadre du Domaine Royal qui les a inspirées.

De cette initiative est né, en 1987, le Centre de Musique Baroque de Versailles, nouvelle institution financée par les collectivités publiques concernées (Ministère de la Culture, Région d'Île de France, Département des Yvelines, Ville de Versailles) et un mécène exclusif, le Groupe CGE (Compagnie Générale d'Electricité).

Le Centre de Musique Baroque de Versailles a pour mission la diffusion, l'enseignement et la recherche sur le patrimoine musical français des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles lié principalement à l'histoire de Versailles.



## L'ATELIER D'ETUDES SUR LA MUSIQUE BAROQUE FRANÇAISE.

L'atelier est la composante la plus récente du Centre de Musique Baroque de Versailles. Il a démarré ses activités au mois de janvier 1989.

Il proposera des thèmes de diffusion au Centre de Musique Baroque pour orienter sa programmation et ses choix artistiques. De même, il doit pouvoir guider et aider les autres structures à dominante pédagogique du Centre de Musique Baroque que sont la Maîtrise Nationale de Versailles et le Studio "Versailles Opéra", en proposant un éventail d'oeuvres musicales, en discutant les moyens de l'exécution et en assurant la réalisation d'un matériel fiable.

\*

Par-delà cette mission de conseil artistique, et dans une certaine mesure pour mieux l'accomplir, l'Atelier d'Etudes sur la Musique Baroque Française doit se développer de manière harmonieuse autour d'objectifs propres.

Dans cet esprit, d'importantes tâches lui ont été confiées, parmi lesquelles :

- la constitution d'une banque de données informatisées.
- la mise en partition du patrimoine musical français ne subsistant qu'en parties séparées (Robert, Dumont, Lorenzani,...).
- l'aide musicologique aux formations musicales ou aux instrumentistes.
- l'incitation à la recherche en matière de musique baroque française et à la publication de travaux musicologiques et de partitions musicales.
- la diffusion, pour l'étranger, des travaux musicologiques français.
- la réception des travaux étrangers concernant la musique baroque française.
- l'établissement de liens entre les institutions existantes, publiques ou privées, s'occupant en tout ou partie de musique baroque française.
- la coordination entre travaux musicologiques, disques, concerts, éditions.
- l'organisation de colloques.
- une coopération avec les centres de recherche européens spécialisés en musique baroque.

## LA STRUCTURE DE L'ATELIER D'ETUDES.

Cet atelier, qui se veut être un outil efficace pour les chercheurs et les interprètes, est provisoirement implanté au 16, rue de la Paroisse à Versailles (78000)

téléphone: (1) 30.21.29.09

Au début de l'automne 1989, il s'installera dans ses locaux définitifs.

La direction de cet atelier a été confiée à Jean Duron qui aura durant l'année de préfiguration (1989) la mission d'organiser la structure, d'affiner les objectifs définis précédemment, de recruter le personnel de recherche et de documentation, de prendre les contacts nécessaires avec les institutions, les chercheurs et les musiciens.

Il sera conseillé dans cette mission par :

- Monsieur François Lesure,
- Monsieur Yves Gérard,
- Monsieur James Anthony.

Durant l'année 1989, pour tout le travail de préfiguration, le directeur sera assisté de Eric Le Bihan, administrateur délégué, et de Joëlle Levoyer, secrétaire, Régine Bornefeld assurant les fonctions de documentaliste à compter du 1er mai. Enfin, un chercheur-associé sera nommé le 1er janvier 1990, date à laquelle les activités de l'Atelier d'Etudes sur la Musique Baroque Française débiteront effectivement.

## LES RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS.

Cette structure nouvelle se veut strictement complémentaire des grandes institutions françaises publiques ou privées en matière de :

- recherche (*Centre National de la Recherche Scientifique, Universités, Sociétés françaises de Musicologie*).
- enseignement ou formation des chercheurs (*Universités, Conservatoire National Supérieur de Musique, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Ecole Normale Supérieure,...*)
- édition musicale (*éditions Leduc, Salabert, Heugel, Costallat, Durand, CNRS,...*).
- bibliothèques (*Bibliothèque Nationale, bibliothèques municipales ou universitaires, archives*).
- inventaire national (*RISM, etc...*).

Elle n'a donc pas pour vocation d'assurer directement l'ensemble de ces missions (sauf cas exceptionnel) :

nous souhaitons avant tout que l'atelier exerce une synergie externe en suscitant la collaboration féconde de tous ces partenaires.

## L'ATELIER D'ETUDES, OUTIL DE DOCUMENTATION.

La première tâche concrète de l'atelier sera de créer une banque de données informatique concernant les points suivants :

1. les institutions musicales de recherche, d'enseignement, de formation pour les chercheurs:

- dénomination, adresse et téléphone.
- service intéressé.
- description des activités.
- responsables du service.
- personnel et attributions.

2. les personnes: chercheurs, chercheurs-interprètes ou universitaires spécialistes de la période :

- nom, adresse, téléphone, âge.
- fonctions actuelles.
- bibliographie complète.
- travaux en cours.
- description des centres d'intérêts musicologiques.
- projets.
- activités parallèles.
- divers.

(Ces fiches, établies en accord avec les intéressés, ne feront pas apparaître de Curriculum-Vitae).

3. enfin, un fichier-documentaire des publications et travaux de recherche, comprenant des mots-clés et un résumé indexé.

\*

A plus long terme (4 ou 5 ans), il faudrait ajouter d'autres fichiers plus directement utiles aux historiens de la musique et aux interprètes:

- les musiciens, danseurs et auteurs.
- les institutions musicales françaises des XVIIème et XVIIIème siècles.
- l'état des sources des grandes oeuvres musicales que sont les opéras de l'Académie Royale de Musique, les opéras hors Académie Royale de Musique et les grands motets.

## L'ATELIER D'ETUDES ET LA RECHERCHE MUSICALE ET CHOREGRAPHIQUE EN FRANCE.

L'atelier fera connaître la recherche musicologique française à l'étranger et accueillera les travaux étrangers en France.

Tout d'abord, il organisera régulièrement des colloques, mais aussi, plus modestement, des "tables-rondes" où des chercheurs français et étrangers pourront présenter un travail récent et original.

Un bulletin semestriel assurera le lien entre toutes les personnes concernées.

## L'ATELIER D'ETUDES, SOUTIEN PRATIQUE AUX CHERCHEURS.

Sans être directement organisme subventionneur, l'atelier a pour vocation d'inciter et d'aider de jeunes chercheurs à mener à bien des travaux concernant la musique baroque française. Des aides d'un montant modeste pourront être accordées aux personnes ayant déjà réalisé des travaux de recherches et ayant une grande connaissance des outils de la musicologie.

En outre, l'atelier jouera vis-à-vis de tous les chercheurs un rôle de "force d'appui" auprès des éditeurs et des institutions françaises ou étrangères afin qu'ils puissent publier, travailler et apprendre dans les meilleures conditions possibles.

## L'ATELIER D'ETUDES, CONSEIL AUPRES DES INTERPRETES.

L'atelier doit pouvoir aider les musiciens professionnels et les ensembles spécialistes dans leurs démarches musicologiques :

1. en leur fournissant tout ce qui leur est nécessaire pour jouer cette musique dans les meilleures conditions musicologiques possibles :

- liste des sources
- descriptif des sources
- étude générale de la partition
- liste de textes anciens concernant les oeuvres (critiques, descriptions,...)
- bibliographie contemporaine traitant de l'oeuvre
- liste des personnes connaissant le sujet
- éventuellement, conseils pour l'élaboration du matériel

2. le cas échéant, en les aidant ou en les conseillant sur des choix de programmation.

Cette recherche, gratuite lorsqu'il s'agira de manifestations liées au Centre de Musique Baroque, fera l'objet d'un devis et d'une facturation dans tous les autres cas.

L'atelier cherchera à coordonner, chaque fois que cela sera possible, le concert, l'édition et la publication de travaux de recherche.



## LA MAÎTRISE NATIONALE DE VERSAILLES

Aux côtés de l'Atelier d'Etudes, la Maîtrise Nationale de Versailles constitue un volet du département Pédagogie du Centre de Musique Baroque de Versailles; l'autre volet sera le Studio "Versailles Opéra", qui permettra aux chanteurs de se former au répertoire lyrique baroque, et dont les activités démarreront à l'automne 1990.

Sous la direction de Michel Marc Gervais, chef canadien francophone, assisté de Marie-Laure Teissèdre, chef-assistante, la Maîtrise Nationale de Versailles est d'abord une école accueillant 24 enfants bénéficiant d'un enseignement général et musical fonctionnant sur le principe du mi-temps pédagogique.

La maîtrise comprend aussi un chœur de 12 hommes chargé d'accompagner le chœur d'enfants pour une partie du répertoire; ce chœur conserve par ailleurs son autonomie pour un registre musical plus large, le but de la maîtrise étant d'explorer, sans exclusivité, la musique baroque française.

\*

Contact : Catherine Rouger (tél. 30.21.29.09).

## LES MANIFESTATIONS DU CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE DE VERSAILLES.

### "Les Mardis Musicaux" :

chaque mardi à 17h30 à la Chapelle Royale du Château de Versailles, un concert de musique de chambre.

Pour cette saison 1988-1989, "Carte blanche aux violistes" (parmi eux, Christophe Coin, Elisabeth Matiffa, Jay Bernfeld), et "Carte blanche aux clavecinistes" (Pierre Hantaï, Kenneth Gilbert, Yvon Repérant, Robert Kohnen, entre autres).

### "Les Evènements Mensuels" :

mardi 21 mars à 20h30 à la Chapelle Royale du Château : William Christie dirige l'Ensemble "Les Arts Florissants" dans l'Oratorio per la Settimana Santa, de Rossi, et l'Oratorio per la Passione, de Perti.

mardi 11 avril à 20h30 à la Chapelle Royale du Château : Edward Higginbottom dirige la Maîtrise du New College d'Oxford dans un répertoire des maîtrises en France et en Angleterre au XVIIème siècle.

dimanche 28 mai à 17h30 à l'Opéra Royal du Château : Récital Gustav Leonhardt dans des oeuvres pour clavecin de Louis Couperin, Gaspard Leroux et Antoine Forqueray.

### Automne 1989 :

toutes les manifestations de diffusion organisées par le Centre à l'automne 1989 (évènements mensuels et concerts hebdomadaires) porteront sur le thème "1789 à Versailles" et permettront de mieux connaître les musiques composées ou interprétées par les surintendants de la musique en fonction à Versailles en 1789: Giroust, Mathieu, A.L. Couperin, Francoeur, Dauvergne,...

Ce cycle classique français débutera par une grande journée le dimanche 1er octobre 1989 sur le modèle des journées Lully en 1987 et Charpentier en 1988.

\*

Renseignements et réservations au Centre de Musique Baroque de Versailles (tél. 47.66.30.49) de 15h30 à 18h30.